

QU'EST CE QUE LE CONSEIL EN ORGANISATION ?

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ pour :

- ➡ Analyser l'organisation et les pratiques ;
- ➡ Améliorer le fonctionnement des services ;
- ➡ Adapter les pratiques et modes de travail aux évolutions et aux contraintes...

C'est aussi un regard extérieur, neutre et expert, au service d'une démarche d'amélioration.

POURQUOI SOLLICITER LE SERVICE ?

- ✓ Clarifier les rôles, missions et responsabilités ;
- ✓ Fluidifier les processus et modes de fonctionnement ;
- ✓ Améliorer les conditions de travail et/ou la coopération ;
- ✓ Accompagner les changements organisationnels (réorganisation, nouveaux outils, évolution des missions).

LES + DU CONSEIL EN ORGANISATION AVEC LE CENTRE DE GESTION

- Approche neutre et confidentielle ;
- Méthodologie adaptée à chaque intervention ;
- Expertise de l'environnement territorial et statutaire ;
- Approche pluridisciplinaire et mutualisation des expertises disponibles au sein du Centre de Gestion ;
- Solutions concrètes construites pour et avec les acteurs ;
- Amélioration durable du fonctionnement, du climat social et du service rendu aux citoyens.

LE CONSEIL EN ORGANISATION

Un accompagnement au service de l'amélioration du fonctionnement de vos structures

À QUI S'ADRESSE LE SERVICE ?

Communes, intercommunalités, syndicats, établissements publics affiliés au Centre de Gestion **QUELLE QUE SOIT LA TAILLE.**

CONTACT

Blandine GALLIOT
CONSEILLÈRE EN ORGANISATION

04 73 28 59 80

conseil-organisation@cdg63.fr

UNE MÉTHODE POUR COMPRENDRE, AIDER À DÉCIDER ET FAIRE ÉVOLUER L'ORGANISATION

2 POSSIBILITÉS D'INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES MOBILISABLES SÉPARÉMENT OU CONJOINTEMENT :

DIAGNOSTIC organisationnel : COMPRENDRE ET OBJECTIVER le fonctionnement.

- 1 **Cadrage du besoin** ➔ Comprendre les enjeux et attentes ;
- 2 **Analyse de terrain** ➔ Observer et analyser les pratiques ;
- 3 **Diagnostic partagé** ➔ Identifier les forces, difficultés et leviers d'actions ;
- 4 **Pistes d'amélioration et scénarios d'évolution** ➔ Proposer des options concrètes et adaptées.

ACCOMPAGNEMENT : AIDER À construire les solutions, décider, agir et mettre en oeuvre.

- 5 **Élaboration et mise en oeuvre du plan d'action** ➔ Construire et déployer les solutions opérationnelles retenues.

QUEL EST LE COÛT ?

- Tarif : **75€** / heure ;
- Devis préalable établi avec proposition méthodologique ;
- Coût en lien avec la nature et la durée de l'accompagnement sollicité.

+ qu'une dépense, un investissement maîtrisé pour des améliorations durables.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Réalisées :

- ✓ Diagnostic organisationnel et accompagnement à la réorganisation :
 - Administration générale (syndicats intercommunaux et communes) ;
 - Organisation administrative (syndicat intercommunal) ;
 - Fonction d'assistance administrative (structure de 50 agents) ;
 - Service périscolaire (syndicat intercommunal).
- ✓ Accompagnement à la révision de l'organisation du temps de travail d'un service de police municipale.

Possibles :

- ✓ Accompagnement :
 - à la conduite de projets RH notamment :
 - ➡ organisation du temps de travail ;
 - ➡ politique indemnitaire ;
 - ➡ réorganisation ou mutualisation de services...
 - à l'élaboration de projets de services/d'établissement.
- ✓ Diagnostic organisationnel de tout type de services/structures.